

54^e
FESTIVAL
DE MUSIQUE

20 > 30
AOÛT
2020



LA
**CHAISE
DIEU**

REVUE DE PRESSE

TÉLÉVISIONS
&
RADIOS

RÉGIONALES



(Liste non exhaustive des émissions)

Télévisions Régionales



✦ 16 mai 2020 - 19/20 Auvergne-Rhône-Alpes [Durée 3']

Annonce de l'annulation de la 54^e édition du Festival de La Chaise-Dieu qui aurait dû se dérouler du 20 au 30 août 2020, avec interview en direct de Julien CARON, directeur général du Festival.

✦ 7, 8 et 29 août 2020

Diffusion de 3 modules présentant Thibault NOALLY, directeur musical de l'ensemble Les Accents, et une bénévole et ancienne stagiaire du Festival, Caroline LETUR, juste après les journaux régionaux.


✦ 13 août 2020 - Émission présentée : Franck Giroud "le spectacle continue"

Rediffusion de la 7^e Symphonie de Beethoven interprétée par l'Orchestre national d'Auvergne (dir. Roberto FORÉS VESES), captée en août 2019 lors du 53^e Festival

✦ 10 septembre 2020 - 19/20 Auvergne

Interview de Julien CARON, directeur général du Festival, par Élodie MONNIER sur l'ouverture de l'Internat du XXI^e siècle à La Chaise-Dieu



 30 septembre 2020 - 19/20 Auvergne

Interview de Julien CARON, directeur général du Festival, par Gérard RIVOLLIER sur l'Internat du XXI^e siècle à La Chaise-Dieu lors de la venue en résidence de l'Ensemble Orchestral Contemporain du 21 au 25 septembre 2020.

Radios Régionales



♥ 27 avril 2020

Annnonce de l'ouverture de l'internat du XXI^e siècle au collège Henri-Pourrat de La Chaise-Dieu pour la rentrée 2020-2021

♥ 18 mai 2020

Annnonce de l'annulation de la 54^e édition du Festival de La Chaise-Dieu qui aurait dû se dérouler du 20 au 30 août 2020.



♥ 18 mai 2020

Annnonce de l'annulation de la 54^e édition du Festival de La Chaise-Dieu qui aurait dû se dérouler du 20 au 30 août 2020.



❖ 18 mai 2020 - Émission "C'est vraiment classique"

Annonce par Michel RAYNAUD de l'annulation de la 54^e édition du Festival de La Chaise-Dieu qui aurait dû se dérouler du 20 au 30 août 2020.

❖ 4 et 11 septembre 2020 - Émission "C'est vraiment classique"

Annonce par Michel RAYNAUD de la répétition publique du 13 septembre à l'auditorium Cziffra à La Chaise-Dieu avec la venue des Cris de Paris, ensemble placé sous la direction artistique de Geoffroy JOURDAIN en vue de la préparation de l'opéra ACTÉON de Marc-Antoine Charpentier.

❖ 25 septembre 2020 - Émission "C'est vraiment classique"

Annonce par Michel RAYNAUD du concert donné par l'Ensemble Orchestral Contemporain le soir-même à l'auditorium Cziffra dans des oeuvres contemporaines d'Edith CANAT DE CHIZY et de Bastien DAVID.



ALLIER - PUY-DE-DÔME - HAUTE-LOIRE

✚ Chronique « LE CHOIX MUSICAL DE ... » dans le 11/12 AUVERGNE
(diffusion sur RCF Allier, Haute-Loire et Puy-de-Dôme) –
durée : 5' à 10' (interview + extrait musical)

Saison 19/20

o Mardi 8 octobre 2019 : extrait du CD « Louis COUPERIN » par Pierre CHALMEAU (Fondamenta, 2015),

o Mardi 29 octobre 2019 : Courante extraite de la *Suite pour violoncelle seul en Sol Majeur* de J.S. BACH, par Emmanuelle BERTRAND (Harmonia Mundi, 2019),

o Mardi 19 novembre 2019 : extrait de la *Sonate pour violoncelle et piano* de RACHMANINOV, par Jonas VITAUD & Victor JULIEN-LAFERRIERE (Alpha, 2019),

o Mardi 24 décembre 2019 : extrait du CD "CHARPENTIER / Pastorale de Noël" - Ensemble Correspondance, dir. Sébastien DAUCE (Harmonia Mundi, 2016)



o Mardi 7 janvier 2020 : extrait des Arts Florissants de CHARPENTIER par l'ensemble Marguerite Louise, dir. Gaëtan JARRY (Château de Versailles Spectacle, 2018),

o Mardi 28 janvier 2020 : extrait du CD « Passions » par Les Cris de Paris, dir. Geoffroy JOURDAIN (Harmonia Mundi, 2019),

o Mardi 18 février 2020 : 3^e mouvement du Quatuor n°15 en ré mineur KV 421 de MOZART par le Quatuor VAN KUIJK (Alpha, 2019),

o Lundi 23 mars 2020 : 3^e mouvement du Concerto pour piano n°27 KV 595 de MOZART, par Murray PERHIA et l'Orchestre de Chambre d'Europe (1991),

o Mardi 22 avril 2020 : 1^{er} mouvement de la Sonate pour violon et printemps n°5 op. 24 "Le Printemps" de BEETHOVEN, par Renaud CAPUCON & Frank BRALEY (Erato, 2010),

o Mardi 19 mai 2020 : Kyrie de la Missa si Deus pro nobis de BENEVOLO par Le Concert Spirituel, dir. Hervé NIQUET (Alpha, 2018),

Annnonce de l'annulation de la 54^e édition du Festival de La Chaise-Dieu qui aurait dû se dérouler du 20 au 30 août 2020,

o Vendredi 26 juin 2020 : Air "Mia piace il morire" extrait de "Il martirio di Santa Teodosia" par Emmanuelle DE NEGRI & Les Accents, dir. Thibault NOALLY (Aparte, 2020).

♦ Durant l'année et pendant le Festival, compte-rendus effectués par Stéphane LONGIN, Stéphane MARCELOT, Cédric BONNEFOY et Martin OBADIA.



✿ du 24 au 28 août 2020 à 18 h 10 - Emission "Un été (sans) 100 % festival"

Présentée par Stéphane MARCELOT, l'émission "un été (sans) 100 % festival" a permis de retrouver pour 50 minutes les témoignages de Gérard ROCHE, président de l'association "Festival de La Chaise-Dieu", de Julien CARON, directeur général, et de 10 bénévoles.

Ces émissions ont été réalisées avec le soutien du Département de la Haute-Loire.

La Chaise-Dieu (Haute-Loire) : un internat d'excellence consacré à la musique va ouvrir en septembre



La commune de La Chaise-Dieu en Haute-Loire accueillera en septembre prochain un nouvel « internat d'excellence » ou « internat du 21^{ème} siècle », consacré aux instruments à cordes. / © DUPUIS JEAN-FRANCOIS /MAXPPP

Le recteur d'académie de Clermont-Ferrand annonce l'ouverture à La Chaise-Dieu, haut lieu de musique classique en Haute-Loire avec son festival d'été, d'un « internat d'excellence » consacré aux instruments à cordes pour la rentrée de septembre 2020.

Bien connue des mélomanes et des musiciens classiques et baroques pour son festival qui se déroule à la mi-août, la commune de La Chaise-Dieu en Haute-Loire accueillera en septembre prochain un nouvel « internat d'excellence » ou « internat du 21^{ème} siècle », consacré aux instruments à cordes.

Cette première année, il ouvrira à des élèves entrant en classe de sixième. Un partenariat avec l'Orchestre National d'Auvergne

Lors d'une visioconférence, Karim Benmiloud, le recteur de l'académie de Clermont-Ferrand, s'est défendu ce jeudi 23 avril de lancer « *un projet élitiste* ». Bien au contraire, a-t-il dit, « *Il s'agit d'un enseignement basé dès le début sur la pratique d'un instrument comme cela se fait en Amérique Latine, ce qui rend l'apprentissage plus concret et attractif* ». Cet internat sera ouvert à des élèves qui ne sont pas forcément déjà musiciens mais qui sont motivés pour découvrir ou approfondir des connaissances et l'exercice d'un instrument pendant les quatre ans de leur scolarité au collège.



auvergne
rhône-alpes

Les élèves suivront l'intégralité du programme scolaire habituel et auront en plus 8 heures de cours spécifiques chaque semaine donnés par des professeurs de musique du conservatoire du Puy-en-Velay mais aussi... par des musiciens de l'Orchestre National d'Auvergne, partenaire du projet.

L'orchestre en est en effet l'un des « parrains » ainsi bien entendu que le festival de musique classique de La Chaise-Dieu.

14 élèves maxi la première année

Pour cette première rentrée, l'internat devrait accueillir entre 4 (seuil minimum d'ouverture) et 14 élèves de sixième qui apprendront le violon et l'alto, les instruments les plus représentés dans les orchestres à cordes. Ces instruments leur seront fournis gratuitement par le Conseil départemental de Haute-Loire, principal promoteur et financeur du projet aux côtés de l'Education Nationale.

La montée en charge sera progressive pendant 4 ans et les élèves pourront ensuite pratiquer aussi le violoncelle et la contrebasse.

« Nous souhaitons recruter ces internes sur la Haute-Loire mais également dans les départements voisins du Puy-de-Dôme et de la Loire, c'est un beau projet pour faire du collège public de La Chaise-Dieu un collège phare de notre académie » , indique le recteur.

Madeleine Dubois, vice-présidente du Conseil départemental, mise aussi sur le cadre exceptionnel et rappelle que l'abbatiale de La Chaise-Dieu est actuellement « le plus gros chantier de restauration patrimoniale en France » , sous l'impulsion de sa collectivité. Comme à Marciac dans le Gers !

Les défenseurs du projet se sont rendus à Marciac, dans le Gers, où se déroule chaque été le célèbre festival « Jazz in Marciac » . Un enseignement musical (autour du jazz en l'occurrence) y est proposé depuis plus de 20 ans, cela a permis de sauver le collège de la commune dont les effectifs ont plus que doublé.

A La Chaise-Dieu, malgré un faible effectif d'une soixantaine d'élèves : « Le collège n'est pas menacé car il fait partie d'un réseau de trois établissements et sa fréquentation reste modeste mais stable » précise Marie-Hélène Aubry, la directrice académique de Haute-Loire.

Comme à Marciac, mais dans le domaine de la musique classique, l'idée est de s'appuyer pour recruter sur la renommée du célèbre festival de musique altiligérien, qui devrait proposer en août prochain sa 54ème édition (la décision de maintenir ou non le festival du 20 au 30 août sera annoncée durant la semaine du 11 mai en fonction de la situation sanitaire et des consignes gouvernementales). Des internes cocoonés !

Agnès Barbier, déléguée académique à l'action culturelle, a pour sa part apporté quelques précisions sur l'accueil de ces nouveaux internes. « Ils seront hébergés à l'ancienne école hôtelière de La Chaise-Dieu transformée en village de vacances, il y a plusieurs pavillons dans un espace très arboré. Un bus les conduira au village où se trouve le collège, ils pourront s'ils le souhaitent rentrer chez eux le mercredi, ils seront cocoonés! Ils aborderont la pratique d'un instrument à corde en groupe et individuellement, ils recevront une éducation musicale complète comprenant aussi la pratique vocale » .

Le coût de cet « internat d'excellence » sera fixé par le Département, il sera le même que pour un internat classique et ouvert aux boursiers.

Aucune connaissance musicale particulière ne sera requise pour l'admission.

Les élèves intéressés et leurs parents peuvent se renseigner sur le site internet du rectorat de l'académie où ils pourront déposer leurs candidatures pour ce projet « unique en France » d'après le recteur Karim Benmouloud.



L'avenir du festival de La Chaise-Dieu 2020 pas encore tranché



Du 20 au 30 août doit se tenir le festival de La Chaise-Dieu. L'évènement musical n'a pas été annulé comme la plupart des autres festivals à cause du coronavirus.

Toutefois, les organisateurs veulent rester vigilants, notamment parce qu'il apparaît de plus en plus clair que le déconfinement se fera lentement et progressivement.

Ainsi, la billetterie n'ouvrira que le 19 mai. Et avant cela, le conseil d'administration de l'association se réunira la semaine du 11 mai pour décider s'il maintient ou non la 54^e édition du festival de La Chaise-Dieu.

"Nous avons en ce moment une pensée chaleureuse pour chacune des équipes artistiques avec lesquelles nous avons construit cette édition 2020, fragilisées déjà par plus d'un mois de suspension d'activité, pour l'ensemble de nos partenaires publics et privés, nombreux à nous témoigner leur soutien en cette période incertaine, et pour notre public fidèle, désireux comme nous le sommes de retrouver, dès que cela sera de nouveau possible, le chemin calme et serein de l'abbaye de La Chaise-Dieu", indique leur communiqué.

Coronavirus : le festival de musique de La Chaise-Dieu reporté à son tour



Prévu du 20 au 30 août, le 54^{ème} festival de La Chaise-Dieu n'aura pas lieu cette année / © Bertrand Pichene

Le célèbre festival de musique de La Chaise-Dieu en Haute-Loire n'aura pas lieu comme prévu du 20 au 30 août cette année. Les organisateurs ont dû se résoudre, ce samedi 16 mai, au report de cette 54^{ème} édition à cause de la pandémie de coronavirus COVID 19.

C'est l'un des grands rendez-vous estivaux de la musique classique, baroque et symphonique notamment, mondialement connu et reconnu. Le festival de La Chaise-Dieu en Haute-Loire n'aura pas lieu cet été à cause de la pandémie de coronavirus COVID 19. Les organisateurs ont pris la décision ce samedi 16 mai, la mort dans l'âme. Depuis sa création, en 1966, par le pianiste d'origine hongroise György Cziffra, ce sera la 3^{ème} année sans festival à La Chaise-Dieu.

Année blanche

Il avait résisté en 1968 et aussi en 2003, l'année où les intermittents du spectacle manifestaient. Depuis son lancement, il n'avait été interrompu qu'en 1970 et 1972. Mais cette année, les organisateurs du festival de musique de La Chaise-Dieu, à l'instar de nombreux autres organisateurs d'événements culturels en France et notamment le festival Berlioz à La Côte-Saint-André en Isère, se sont résolus à une décision douloureuse. Ce samedi 16 mai, à l'issue d'un conseil d'administration, ils ont annoncé le report de la 54^{ème} édition, prévue



du 20 au 30 août prochain. La décision a été prise à l'unanimité de la vingtaine de membres de l'association organisatrice.

« *Tout était calé, le programme était imprimé et allait être dévoilé, nous étions prêts et là, il va falloir tout détricoter* ». C'est la mort dans l'âme que la responsable des relations avec la presse régionale, Agnès Souche, commente cette décision.

"*Nous sommes contraints à une année blanche, une annulation pure et simple, pour des raisons sanitaires, réglementaires et aussi économiques*", explique Julien Caron, le directeur du festival de La Chaise-Dieu. "*En effet, maintenir le festival contre vents et marées risquait de compromettre le long terme*". Il ajoute : "*L'ADN du festival, ce sont les grands ensembles de musiques symphonique et sacrée, on ne pouvait pas le maintenir, nous avons pris une décision de prudence et de responsabilité*".

En tous cas, pour lui, la détermination du festival à continuer après cette année blanche reste intacte. Plusieurs possibilités pour ceux qui ont déjà réservé. C'est le chef d'orchestre français Hervé Niquet à la tête de son ensemble baroque "Le Concert Spirituel" qui aurait dû ouvrir ce 54ème rendez-vous avec des musiques italiennes des XVI et XVII èmes siècles. Le festival devait, comme chaque année, accueillir un millier d'artistes lors de 26 concerts programmés, avec de grands noms de la musique classique comme Renaud Capuçon, présent trois jours à La Chaise-Dieu. Certains mélomanes fidèles, adhérents à l'association de La Chaise-Dieu, avaient déjà commencé à réserver leurs places depuis le 5 mai. Ils pourront être intégralement remboursés ou obtenir un avoir pour l'année prochaine ou encore convertir leurs achats en don au profit de l'association.

Pour ce qui est des engagements qui avaient été pris avec les artistes, ce sera au cas par cas, précise Julien Caron. "*Soit un report du programme prévu en 2020 à l'année prochaine ou dans deux ans, soit nous les inviterons dans un autre programme, dans certains cas ce sera une annulation pure et simple avec de possibles indemnités*". En tant qu'employeur pour la durée du festival, il n'exclut pas de recourir au chômage partiel par solidarité pour les intermittents du spectacle.

Déçus mais pas étonnés

A La Chaise-Dieu, le festival, c'est l'évènement de l'été et de l'année, le point d'orgue de la saison touristique. Durant dix jours, la petite cité de Haute-Loire s'anime et se métamorphose. Les rares hôtels locaux, les restaurants et les boutiques se remplissent de clients souvent aisés. Les organisateurs estiment que la dépense moyenne est d'environ 80 euros par jour et par festivalier hors billetterie.

Lionel Degreze, le propriétaire d'un hôtel-restaurant voisin de l'abbatiale, n'est pas étonné de la décision de report. « *L'abbatiale, ce n'est pas le Zénith ! Il y avait des contraintes difficiles à surmonter pour accueillir les artistes et le public dans de bonnes conditions cette année* ». Le festival représente 10% de son chiffre d'affaires, estime-t-il. « *On ne rattrapera pas la perte* ». Son collègue restaurateur Etienne Collery est lui aussi très déçu. « *Nous avons déjà eu des réservations de festivaliers, certains viendront quand même, pour profiter du calme du village. Il y aura un manque à gagner, c'est sûr, mais il faut penser à la santé en priorité, d'autant que le festival est fréquenté en partie par un public âgé et donc fragile* ».

Le maire de La Chaise-Dieu, André Brivadis, lui aussi est bien triste de ce report. « *Le festival, c'est une vitrine, une bonne publicité pour notre commune. Les retombées sont difficiles à quantifier, mais la fréquentation oscille autour de 20 000 personnes ces dernières années* ». Lui, il aurait aimé qu'un ou deux concerts soient tout de même proposés pour marquer le coup, « *que ce ne soit pas le vide total* », comme il dit. L'équipe organisatrice va voir comment "rester visible cet été". Le maire pourra se consoler un peu, début juillet, avec l'ouverture au public de l'abbatiale (un mois plus tard que prévu) et de sa toute nouvelle muséographie. L'an dernier, l'ambiance était toute autre en effet à La Chaise-Dieu avec le retour des tapisseries, un ensemble unique de 14 tapisseries du XVI ème siècle, entièrement restaurées, un des trésors qui attirent sur place de nombreux visiteurs.



Haute-Loire : le Festival de musique classique de la Chaise-Dieu n'aura pas lieu cet été

Soumis à des contraintes sanitaires trop lourdes pour assurer le bon déroulement du festival du musique classique initialement programmé du 20 au 30 août, les organisateurs ont été contraints de renoncer. Le rendez-vous en 2021 sera en partie inspiré de l'édition annulée.



La 54e édition du Festival de la Chaise-Dieu n'aura pas lieu en août prochain © Maxppp - Claude ESSERTEL

C'est un rendez-vous incontournable de la musique classique, essentiellement sacrée. **Mais il ne pourra pas avoir lieu cet été à La Chaise-Dieu en Haute-Loire** . L'édition 2020 devait réunir un millier d'artistes et 20.000 spectateurs du 20 au 30 août prochain. La décision a été prise ce samedi par le Conseil d'administration de l'association " **Festival de La Chaise-Dieu** ", présidé par Gérard Roche. Le programme de la 54e édition avait été rendu public mi-avril.

La direction du festival a estimé que les conditions n'étaient plus réunies pour assurer le bon déroulement de cette édition. **Le Festival ayant notamment une dimension internationale** , ce qui entraîne des contraintes sanitaires trop importantes pour sécuriser le public, les spectateurs, les équipes techniques et les très nombreux bénévoles.



Internat d'excellence musique

Autres difficultés incontournables, les particularités géographiques et logistiques du Festival, ainsi que sa ligne artistique principalement dédiée à la musique symphonique et sacrée en grands effectifs. **Le tout est incompatible avec une reconfiguration respectant les mesures-barrière** . L'idée d'un report à l'automne prochain a aussi été écartée. Cette annulation n'est pas une première dans l'histoire du Festival de La Chaise-Dieu, puisque les organisateurs avaient également dû renoncer à sa tenue en 1970 et en 1972.

Les organisateurs précisent que dès l'automne prochain, le Festival reprendra ses activités de résidence, dans le cadre de ses "rendez-vous en saisons", et d'éducation artistique et culturelle, notamment en s'impliquant dans **l'ouverture prévue d'un internat d'excellence musique au Collège Henri-Pourrat de La Chaise-Dieu** . Un projet porté par le Département de la Haute-Loire, le Rectorat de l'Académie de Clermont-Ferrand, en partenariat avec l'Orchestre national d'Auvergne et le Conservatoire du Puy-en-Velay.

à lire aussi Haute-Loire : un nouvel internat pour initier les jeunes à la musique à La Chaise-Dieu

La 55e édition du festival aura lieu du 19 au 29 août 2021 et sera en partie inspirée de l'édition 2020 annulée . L'organisation adressera dans les prochaines semaines au public une série de "cartes postales" estivales. Interviews, reportages et captations de concerts qui leur permettront de garder le lien avec l'esprit de partage et de convivialité qui, depuis 1966, anime en musique l'abbaye millénaire au cœur d'une nature préservée. **Les spectateurs adhérents de l'association "Festival de La Chaise-Dieu" ayant acheté des billets pour cet été sont invités à se rapprocher de la billetterie** pour obtenir leur remboursement, leur conversion en avoir 2021 ou en dons défiscalisables.

Billetterie : [04.71.00.01.16](tel:04.71.00.01.16) ou reservation@chaise-dieu.com

franceinfo:

Le festival de musique sacrée de la Chaise-Dieu, prévu fin août, annulé

La 54e édition du festival du 20 au 30 août est annulée mais "dès l'automne 2020, le festival reprendra ses activités de résidence, dans le cadre de ses rendez-vous en saisons, et d'éducation artistique et culturelle"



Festival de la Chaise- Dieu 2008 (THIERRY ZOCCOLAN / AFP)

La 54e édition du festival de musique sacrée de la Chaise-Dieu (Haute-Loire), prévue du 20 au 30 août, n'aura pas lieu en raison de la pandémie de Covid-19, ont annoncé le 16 mai ses organisateurs.

La décision a été prise à l'issue du conseil d'administration de l'association Festival de La Chaise-Dieu. *"Compte tenu de la crise sanitaire en cours, et au vu des directives nationales sur les festivals d'été, complétées par les recommandations des autorités départementales de l'État, il a considéré que les conditions ne sont désormais plus réunies pour assurer le bon déroulement de cette 54e édition"*, expliquent les responsables. Il en est de même pour *"la sécurité des quelques 1.000 artistes invités, des 20.000 spectateurs attendus de la France entière et de l'étranger, et des 150 organisateurs, en particulier les équipes techniques et les très nombreux bénévoles"*, ajoutent-ils.

Les spectateurs adhérents de l'association, qui ont déjà acheté des billets, ont été invités à se rapprocher de la billetterie *"pour obtenir leur remboursement, leur conversion en avoir 2021 ou en dons défiscalisables"*.

La 55e édition est prévue du 19 au 29 août 2021

Mais *"dès l'automne 2020, le Festival reprendra ses activités de résidence, dans le cadre de ses rendez-vous en saisons, et d'éducation artistique et culturelle"*, assure-t-on de même source.

Comme chaque année, une trentaine de concerts payants, des sérénades gratuites et des conférences en musicologie étaient au programme, dans le cadre de ce festival fondé en 1966 par le pianiste hongrois Georges Cziffra et se déroulant principalement dans l'abbaye de la commune.

Deux précédents d'annulation ont déjà marqué l'histoire du festival, en 1970 et 1972.

Le festival, dont la 55e édition doit se tenir du 19 au 29 août 2021, avait accueilli l'an dernier 20 124 spectateurs.